

ARPA du LOURON  
La Hountagnère  
Lieu-dit « Village »  
65240 LOUDERVIELLE  
Lettre recommandée avec A.R.

Le 12 avril 2010,

Affaire suivie par: Muriel VERDOUX  
Réponse à votre courrier du 26 mars 2010

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,

Nos lettres du 16 septembre 2009, du 30 juin 2008 (restée sans réponse), étaient des plaintes au près de vos services sur le bruit occasionné par le trafic aérien, suite à la réouverture de l'altiport de Peyresourde-Balesta (la dernière en date avait été transmise au Procureur de la République).

Je rappellerai, comme dans les deux lettres précédentes, que le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable au PLU de Loudervielle, le 6 octobre 2006, ce PLU n'a donc jamais été validé.

Une pétition avait alors été déposée lors de l'enquête publique, signée par un bon nombre de la population, y compris des conseillers municipaux de la commune.

Il me semble choquant que la DSAC ne tienne pas compte de l'avis de la population, ni même ne demande une délibération du Conseil Municipal pour la réouverture de l'altiport.

En tant que conseiller municipal et président d'ARPAL, je donnerai toujours la priorité au dialogue, à la condition que vos services et que la DSAC prennent connaissance de l'avis complet du commissaire enquêteur, lequel a été reçu en Préfecture au mois d'octobre 2006, et ainsi vous aurez l'avis des habitants concernés.

Restant à votre disposition pour participer à une rencontre riverains-usagés de l'altiport, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Le président d'ARPA du LOURON,